

# **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DE SAINT MARTIN SUR OCRE – SAINT BRISSON SUR LOIRE**

Siège social : Mairie de Saint-Brisson-sur-Lore (45500)

**N° de dossier : W451001189**

## **PROCÈS-VERBAL d'Assemblée générale ordinaire du vendredi 01 Octobre 2021**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association des Parents d'Elèves de St Martin – St Brisson en date du 01 Octobre 2021 à 18h00.

Les membres de l'Association ainsi que des parents d'élèves se sont réunis en assemblée à la Salle des Fêtes Maurice BIRAUD de Saint Martin sur Ocre.

L'Assemblée Générale désigne M. Julien JAWORSKI en qualité de Président de séance et Mme Valérie BOUCHARD en qualité de secrétaire de séance.

L'Assemblée Générale est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Présentation de l'Association des Parents d'Élèves.
- Bilan d'activité de l'année 2020-2021.
- Rapport financier de l'année 2020-2021.
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'administration.
- Projets pour l'année 2021-2022

### **1. Présentation de l'Association des Parents d'Élèves**

L'association a pour finalités de :

- veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école et des élèves,
- représenter les parents d'élèves au conseil d'école,
- organiser des manifestations ayant pour but de soutenir financièrement les projets pédagogiques des enseignants.

L'association s'interdit toute discussion étrangère à son but notamment d'ordre politique ou religieux et toute interférence dans l'activité professionnelle du personnel enseignant.

### **2. Bilan d'activité de l'année 2020-2021**

Rappel : l'année scolaire 2020-2021 a été marqué par la crise sanitaire liée au COVID19.

#### **• Manifestations :**

Les conditions de rassemblement étant limitées en raison de la crise sanitaire actuelle, aucune manifestation n'a pu être organisée sur la période 2020-2021 (le vide grenier de St Brisson fin septembre, le marché de Noël, le carnaval au mois de mars/avril, le vide grenier de la Saint-cochon au mois de mai, la kermesse suivie du barbecue au mois de juin).

- **Autres actions :**

- Gouter : A renouveler mais il serait nécessaire de revoir la date avec les maîtresses et le SIS afin d'éviter que les enfants aient le tout en même temps. Coût : **117.69€**
- Vente de chocolats LEONIDAS – Gien : A renouveler ainsi que le tirage au sort lors de la prochaine vente de chocolats. Le bénéfice est moindre car il avait été décidé d'avoir une marge moins importante pour que les familles puissent accéder aux chocolats durant cette période de crise.  
Recettes : 1 410.90 €. Dépenses : 1 264.30 € d'où un bénéfice de **146.60 €**
- Vente de sapins de Noël : A renouveler mais revoir l'organisation de distribution pour les commandes les plus importantes des familles. Veiller à ce que les classes aient leur sapin plus tôt.  
Recettes : 2 038 € Dépenses : 1 533.40 € d'où un bénéfice de **504.60 €**
- Vente de gâteaux Bijoux en Février 2021 : A renouveler également en début d'année scolaire pour faire 2 ventes. Veiller à ajouter sur les bons de commande la phrase : « Toutes commandes non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte ».  
Recettes : 2 372.20 € Dépenses : 2 028.40 € d'où un bénéfice de **343.80 €**

Le Président remercie les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et à la tenue de ces actions.

- **Participation de l'APE aux classes des écoles de St Martin et de St Brisson**

- Achat de calculatrices pour les élèves de CM2 allant en 6<sup>ème</sup>
- Achat de 2 grandes caisses de rangement pour les jeux d'extérieur pour les classes de PS/MS de maternelle
- Achat d'un jeu pour la classe de grande section de Maternelle
- Achat de 3 parasols et de leurs pieds pour les classes de CP et CE1 et CE2.

Les lectures terminées, la discussion est ouverte et plusieurs explications sont échangées entre les membres de l'assemblée.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, M. le président met aux voix le rapport d'activités. Le rapport d'activités présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **3. Bilan financier de l'année 2020-2021**

Le Président laisse la parole à Mme Valérie BOUCHARD, Trésorière afin de présenter le rapport financier.

<b>Dépenses</b>	<b>En euros</b>	<b>Recettes</b>	<b>En euros</b>
Divers achats pour mener les actions	4 943,79	<b>Reste en caisse fin 2019-2020</b>	<b>4 774,92</b>
Frais de fonctionnement - Assurance - Création Tampon - Cotation Carte Bleue	269,43 27,50 49	Subvention Mairie de St Martin/Ocre	100
Tombola : achat lots de chocolat	42	Subvention Mairie de St Brisson/Loire	150
Achat pour les classes - Calculatrices - Parasols & pieds - Malles	398 239,94 112,60	Cotisations	56
		Ventes	5 821,10
		Intérêts parts sociales	0,23
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 082,26</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 127,33</b>
		<b>Bénéfice de l'année</b>	<b>45,07</b>
		<b>Caisse (argent liquide)</b>	<b>128,91</b>
		<b>Total à la banque</b>	<b>4 691,08</b>

Les lectures terminées, la discussion est ouverte. Pas de commentaire.

Le Président demande à l'assemblée si elle approuve le rapport financier. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **4. Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'administration.**

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection des nouveaux administrateurs : Conseil d'Administration composé de 7 personnes. Ce conseil d'administration élira à son tour le bureau.

Le Président informe l'assemblée de la démission de Mmes Jennifer Martins, Adeline Galineau Huron et Delphine Beaudin.

Le Président les remercie toutefois pour leur travail et leur implication au sein de l'APE durant cette année.

Les administrateurs élus ont accepté leurs fonctions.

Le conseil d'administration se compose donc des membres suivants :

- Julien Jaworski
- Anne Chaffal
- Valérie Bouchard
- Diane Dufraisse
- Aurélie Wolvert
- Adeline Verkest
- Clothilde Milan

## **5. Projet pour l'année scolaire 2021-2022**

Présentation des propositions de projets de l'APE pour l'exercice à venir :

- Réalisation d'un bal costumé / carnaval
- Organiser une chasse aux œufs
- Actions : chocolats, vente de gâteaux « Bijou », de fleurs, de sapins de Noel, autres idées à venir.
- Organiser un vide ta chambre d'enfant / Vide coffres à jouets
- Organiser une tombola avec pêche à la ligne, barbe à papa, bonbons, boissons + photos (voir avec Diane)
- Organiser une après-midi confection d'une composition florale (fête des mères ou St Valentin)
- Organiser une randonnée pédestre à Saint Brisson sur Loire
- Organiser la fête de fin d'année : BBQ et tombola
- Autres actions à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est close par la Présidente de séance à 18h45.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'assemblée de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 01 Octobre 2021 signé par le Président et la secrétaire de séance.

A Saint-Martin sur Ocre,

Le Président,

Julien JAWORSKI



La secrétaire de séance,

Valérie BOUCHARD

